

ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

Octobre 2014
et
Janvier 2015

Formation initiale



**Livret d'accueil des agents
administratifs des finances publiques**

LE MOT DU DIRECTEUR

Madame, Monsieur,

Je vous félicite chaleureusement pour votre réussite au concours et je vous souhaite la bienvenue à l'**École nationale des Finances publiques (ENFiP)**. Vous allez y suivre une formation initiale destinée à vous préparer à vos futurs métiers au service de la Direction générale des Finances publiques. Je forme des vœux pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions.

L'ENFiP est encore une jeune entité administrative qui rassemble toutes les fonctions opérationnelles liées aux concours et aux formations. Vous pourrez découvrir son organigramme en consultant le site de l'École sur ULYSSE.

Où que se déroule votre formation, je sais que les directeurs des différents établissements et tous les collaborateurs des services administratifs mettront tout en œuvre pour faciliter votre installation et votre séjour. De leur côté, les équipes pédagogiques qualifiées seront plus particulièrement à votre écoute et vous prépareront, à l'aide d'outils pédagogiques modernes, à votre futur emploi. La part des séances que nous consacrons à la connaissance des deux filières fiscale et gestion publique doit faciliter, le moment venu, votre adaptation au sein des directions locales des Finances publiques ou encore en administration centrale, dans des environnements désormais complètement fusionnés.

Ce temps de formation, dont vous êtes à la fois le principal acteur et le bénéficiaire, est un moment privilégié de votre vie administrative. Il sera complété, par la suite, par des actions complémentaires tout au long de votre parcours professionnel. Comme vous le savez, la Direction générale des Finances publiques vous offre la possibilité d'exercer des missions variées et des responsabilités importantes, sachez en profiter. Dans un contexte évolutif des carrières, permis par la création des nouveaux statuts, vous pourrez changer de métier si vous le souhaitez. Ce sont tous des métiers exercés au profit de nos différents usagers, qui ont de fortes et légitimes attentes à notre égard et auxquels nous devons garantir un service public de qualité.

En attendant le plaisir de vous rencontrer dans vos établissements, je compte sur votre implication personnelle pour rendre le plus interactif et le plus profitable possible ce temps fort de formation que vous allez vivre.

Je vous souhaite une pleine réussite lors de votre formation et par la suite de votre vie professionnelle.

Le Directeur de l'École nationale des Finances publiques,



Daniel CASABIANCA

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

Créée le 1er septembre 2010, l'École nationale des Finances publiques (ENFiP), est née d'une part de la fusion de la Direction du Recrutement et de la Formation (DRF) avec l'École Nationale du Trésor (ENT) et d'autre part de l'adjonction du Centre national de gestion des concours de Lille et de la section des concours de la gestion publique du Bureau RH-2C.

L'ENFiP a désormais en charge l'intégralité des missions antérieurement exercées par ces structures. Elle conduit donc tout à la fois des actions de recrutement, de formation professionnelle initiale et de la formation continue.

Pour exercer ses missions, l'ENFiP dispose de 4 pôles directionnels : Pilotage et ressources, Recrutement, Formation initiale, Formation continue. Elle s'appuie par ailleurs sur le réseau de ses centres, établissements et services de formation sur l'ensemble du territoire.

Les établissements de formation initiale

Clermont-Ferrand : 1, rue Ledru 63 033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Lyon : Fort Saint Jean – 21 montée de la butte 69 001 LYON

Noisiel : 9, avenue Pierre Mendès France 77 186 NOISIEL

Noisy-le-Grand :

Le Montaigne – 4, avenue Montaigne 93468 NOISY-LE-GRAND CEDEX

Le Michel-Ange – 17 boulevard du Mont d'Est 93 192 NOISY-LE-GRAND CEDEX

Toulouse : 100, chemin du Commandant Joël Le Goff 31 081 TOULOUSE CEDEX

Centre de documentation

CDFiP : 10, rue du Centre 93 464 NOISY-LE-GRAND CEDEX

L'organigramme de l'École nationale des Finances publiques (ENFiP) est consultable sur le site de l'ENFiP :

<http://enfip.intranet.dgfip/direction/organigrammes/organigramme.htm>

LES ÉTABLISSEMENTS ACCUEILLANT LES AGENTS ADMINISTRATIFS DES FINANCES PUBLIQUES

➤ L'ÉTABLISSEMENT DE NOISY- LE- GRAND LE MICHEL-ANGE



Direction : Philippe GIRARD, Directeur de l'établissement
Frédérique WÜRCKLER, Adjointe du Directeur

Coordonnées :

École Nationale des Finances Publiques
17, boulevard du Mont d'Est
93 192 NOISY-LE-GRAND CEDEX

Tél. : 01.43.04.00.66
Fax. : 01.43.04.50.05

➤ L'ÉTABLISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND



Direction : Philippe JOUFFRET, Directeur de l'établissement
Florence BONJEAN, Adjointe du Directeur

Coordonnées :

École Nationale des Finances Publiques
1, rue Ledru
63 033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Tél. : 04.73.34.48.00
Fax. : 04.73.34.48.01
enfip.gestionstagiairesC@dgfip.finances.gouv.fr

LE CONTENU DE LA FORMATION INITIALE

➤ La formation théorique

Etablissements de :
Clermont-Ferrand
Noisy-le-Grand Le Michel-Ange

CARRIÈRE
Environnement professionnel, les
fondamentaux des missions de la DGFIP,
initiation à la fiscalité et aux
mécanismes comptables...
durée : 6 semaines

Du 6 octobre au 14 novembre 2014

Ou

Du 5 janvier au 13 février 2015

➤ Des formations au premier métier

Etablissement de Noisy-le-Grand Le
Michel Ange

- **Amendes et condamnations pécuniaires**
- **Gestion publique locale, collectivités territoriales**
- **Gestion publique locale, offices publics de l'habitat**
- **Gestion publique locale, établissements publics de santé**
 - **Dépense de l'Etat**
 - **Comptabilité de l'Etat**
 - **Domaine**

1^{er} semestre 2015

Etablissement de Clermont-Ferrand

- **Fiscalité des particuliers**
- **Fiscalité des professionnels**

Etablissement de Toulouse

- **Cadastre**
- **Publicité foncière**

LA FORMATION THÉORIQUE « CARRIÈRE » DISPENSÉE À L'ENFiP

FONDAMENTAUX	
La DGFIP et son environnement	Durée
Organisation administrative de la France et missions du ministère des finances et des comptes publics	3h
La Direction générale des finances publiques (DGFIP)	3h
La sécurité des biens et des personnes	3h
La recherche documentaire	3h
Le développement durable	3h
Ressources humaines	Durée
Le statut des agents de catégorie C et les droits des fonctionnaires	3h
Déontologie et obligations des fonctionnaires	3h
La lutte contre les discriminations	3h
Sensibilisation aux conditions de vie au travail et aux risques psycho-sociaux	3h
Sensibilisation aux risques professionnels	3h
Juridiques et financiers	Durée
Organisation du système fiscal	3h
Le système fiscal - Généralités - Le lien Assiette/Recouvrement	3h
Le système fiscal - Généralités - Les défaillances ou insuffisances déclaratives et leurs rectifications	3h
Le système fiscal - Généralités - Recouvrement forcé	3h
BUREAUTIQUE	
Auto-évaluation et présentation de l'environnement bureautique	3h
RELATIONS PROFESSIONNELLES ET COMMUNICATION	
La communication orale	3h
Le travail en équipe	3h
Maîtriser les modes d'accueil	3h
Communication écrite et rédaction administrative	3h

COMPTABILITE GENERALE	
La comptabilité et le bilan	3h
Les comptes de bilan et les comptes de gestion	3h
Bilan, synthèse et reformulation	3h
Le résultat comptable et la balance des comptes	3h
Exercice de synthèse/Test	3h

GESTION PUBLIQUE D'ÉTAT	
Le budget de l'État	3h
L'exécution du budget de l'État	3h
L'organisation comptable de l'État	3h
La comptabilité des postes comptables non centralisateurs	3h
Bilan, synthèse et reformulation	3h

GESTION PUBLIQUE LOCALE	
Présentation générale du secteur public local	3h
Elaboration, vote et exécution d'un budget	3h
Le paiement des dépenses	3h
Le recouvrement des recettes	3h
Bilan, synthèse et reformulation	3h

FISCALITE DES PARTICULIERS	
La fiscalité directe locale	3h
L'impôt sur le revenu	3h
Traitement pratique de l'impôt sur le revenu	3h
Le recouvrement amiable de l'impôt des particuliers	3h
Bilan, synthèse et reformulation	3h

FISCALITE DES PROFESSIONNELS	
L'entreprise : notions juridiques	3h
Imposition des redevables professionnels : impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés	3h
Sensibilisation à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) : mission du SIE	6h
Bilan, synthèse et reformulation	3h

BILAN DES ACQUIS	
Bilan des acquis	3h

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

GESTION ADMINISTRATIVE

Les frais de formation

Durant la formation à l'ENFiP, les agents sont rattachés administrativement à leur direction d'affectation. Celle-ci prend en charge leurs frais de déplacement (transport, hébergement et restauration).

Aussi, nous vous invitons, dès la publication du mouvement, à vous rapprocher du service ressources humaines de votre direction d'affectation pour toutes questions relatives aux conditions de prise en charge de ces frais.

Les absences

Les absences légales au caractère imprévisible, quelle que soit la nature (maladie, enfant malade...) doivent immédiatement faire l'objet d'une information de l'établissement par téléphone. Les pièces justifiant cette absence seront transmises à l'établissement dans les plus brefs délais (le certificat médical, justifiant un arrêt maladie ne doit pas être adressé à la section locale ministérielle de sécurité sociale ni à la mutuelle).

Toute absence prévisible doit être préalablement autorisée.

Les absences injustifiées ou non prévues par les textes ou justifiées par un document non conforme à l'instruction sur les congés ainsi que les retards répétés exposent le stagiaire à une retenue sur traitement.

CONSIGNES DE SECURITE

Pour votre sécurité, nous vous demandons de bien vouloir respecter ou faire respecter les consignes qui vous seront communiquées dans votre établissement de formation.

NOISY-LE-GRAND LE MICHEL-ANGE



Accès :

Par les transports en commun :

- Prendre le RER A (direction Chessy Marne-la-Vallée) jusqu'à la gare RER de Noisy-le-Grand Mont d'EST. Sortie Avenue Montaigne.
- Ou prendre le RER E (direction Chessy Marne-la-Vallée) jusqu'à la gare RER de Villiers-sur-Marne puis le bus 206, 207 ou 306 jusqu'à Noisy-le-Grand Mont d'EST.
- Ou prendre le RER E (direction Chessy Marne-la-Vallée) jusqu'à la gare RER de Nogent-le-Perreux puis le bus 120 jusqu'à Noisy-le-Grand Mont d'EST

Téléphone :

Le numéro d'appel de l'école est le suivant : 01.43.04.00.66

Relation-stagiaires :

Séverine HEUDE

Tél. : 01.43.04.00.66

Correspondante handicap et sociale :

Françoise KORNER

Tél. : 01.43.04.81.12

Restauration :

Restaurant AGRAF situé à 500 m de l'Établissement, au 10 rue du Centre (Bâtiment du siège de l'ENFIP) ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h00 ; la restauration n'est pas assurée le soir.

L'accès au restaurant est conditionné à la présentation d'une carte magnétique

Pour faciliter la fluidité du service, cette carte doit être approvisionnée préalablement par carte bancaire.

La cafétéria est ouverte de 11h45 à 14h15.

Bibliothèque :

Une bibliothèque est à votre disposition au 4ème étage. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15. Vous disposez d'un accès à Internet. La bibliothèque est par nature un lieu d'étude et de recherche. Il est demandé aux stagiaires de prendre soin des ouvrages et des documents ainsi que des fournitures et matériels mis à leur disposition, de ne pas consommer de boisson ou de nourriture et de ne pas utiliser les téléphones portables.

Hébergement :

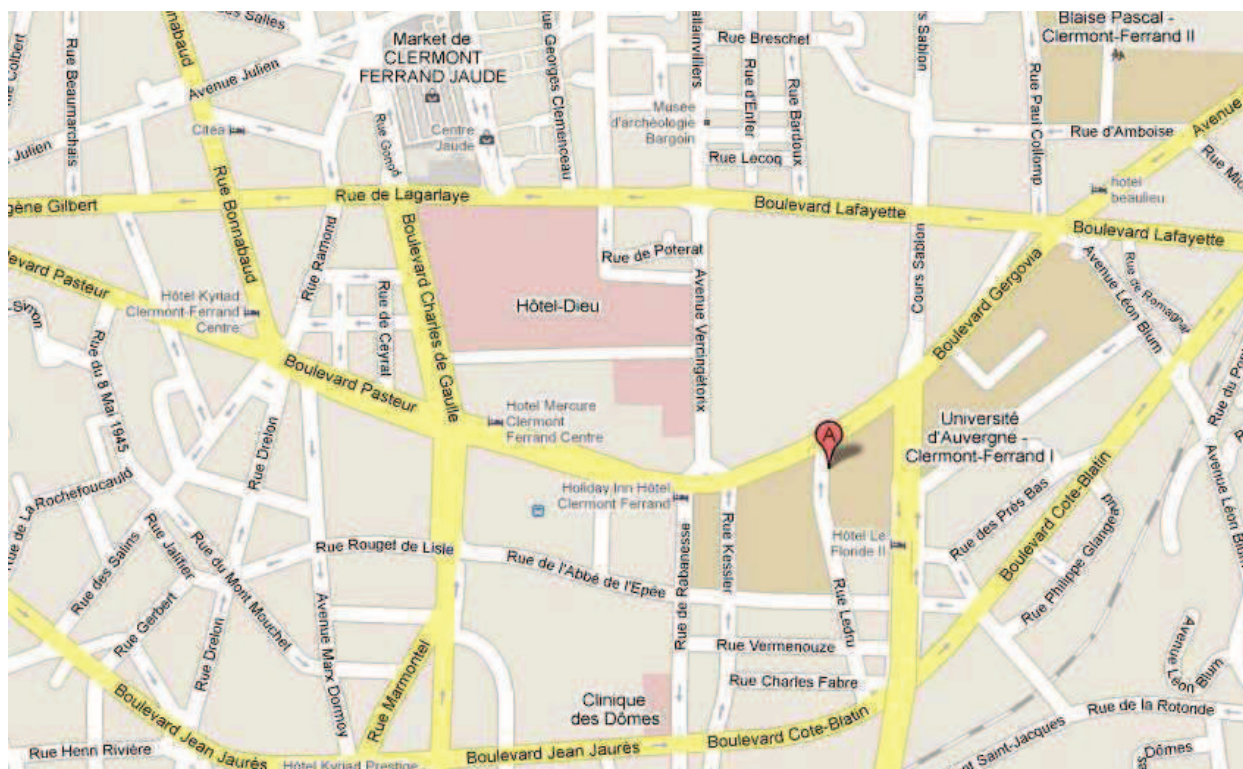
L'établissement de Noisy-le-Grand ne dispose pas de logements.

Si vous souhaitez vous loger à l'hôtel, il vous appartient de réserver votre chambre dès la réception de votre convocation. Les hôtels mentionnés ci-après et les tarifs appliqués sont mentionnés à titre indicatif.

COMMUNE	HÔTELS	ADRESSE ET COORDONNEES	ACCES TRANSPORTS	CHAMBRE
NOISY-LE-GRAND (93)	FORMULE 1	Boulevard Rû de Nesles Tél: 08.91.70.52.95 Fax: 01.43.03.70.07	RER Ligne A Noisy-Champs (hôtel à 100 m)	36€ Petit-déjeuner : 3,90€ Taxe de séjour : 0,40€
	VILLAGES HÔTEL	Quartier Montfort Rue Sancho Pança Tél : 01.43.03.00.03 Fax : 01.43.03.00.38	RER Ligne A Noisy-Le-Grand Mont d'Est (hôtel à 600 m)	48€ Petit-déjeuner : 5,90€ Taxe de séjour : 0,40€
	PREMIÈRE CLASSE	9 rue de l'Université Tél : 08.92.70.71.67 Fax : 01.43.03.39.02	RER Ligne A Noisy-Le-Grand Mont d'Est (hôtel à 300 m)	49€ (1, 2 ou 3 pers.) Petit-déjeuner : 5€ Taxe de séjour : 0,40€
	NOISY RESIDENCE	Esplanade de la Commune de Paris, La Closerie Tél : 01.55.85.15.85 Fax : 01.55.85.15.86	RER Ligne A Noisy-Le-Grand Mont d'Est (Au pied de la résidence)	Studio 1 à 3 pers. : 75€ la nuitée 7 à 14 nuits : 70€ 15 à 29 nuits : 65€, au delà : 60€ Petit-déjeuner : 7€
BRY-SUR-MARNE (94)	ETAP HÔTEL	1 avenue de l'Europe Tél : 08.92.68.32.84 Fax : 01.48.82.06.94	RER Ligne A Noisy-Le-Grand Mont d'Est Bus RATP n° 120 A	45€ Petit-déjeuner : 4,70€
	CITY RESIDENCE	80, av. Georges Clémenceau Tél : 01.55.98.50.00 Fax : 01.41.77.70.27	RER Ligne A Bry-sur-Marne (3 min à pied)	Studio 1 à 2 pers. <= à 7 nuitées : 58€ De 8 à 29 nuitées : 49€ > 30 nuitées : 41€ Petit-déjeuner : 8€
NOISIEL (77)	HIPOTEL	3 place Gaston Defferre Tél : 01.60.37.09.25 Fax : 01.64.68.60.14	RER Ligne A Noisiel (hôtel à 100 m)	58€ (avec petit déjeuner)
	HÔTEL DES 2 PARCS	2 allée du Furet Tél : 01.60.37.08.08 Fax : 01.60.37.00.44	RER Ligne A Noisiel	60€ (petit-déjeuner)

LOGNES (77)	BALLADINS HÔTEL	Bd du Courcerin Tél : 01.64.62.10.72 Fax : 01.60.06.21.74	RER Ligne A Lognes	50 à 75€ (1 ou 2 pers.) Petit-déjeuner : 7€
TORCY (77)	BALLADINS HÔTEL	2 allée Gaston Deferre Tél : 01.60.17.63.09 Fax : 01.60.17.15.19	RER Ligne A Torcy	47 à 75 € (1 ou 2 pers.) Petit-déjeuner : 7€
	PREMIÈRE CLASSE	5 rue Anne Franck Tél : 08.92.70.72.58 Fax : 01.60.17.47.99	RER Ligne A Torcy (10 mn à pied)	46€ à 60€ Petit-déjeuner : 5€
	KYRIAD	3 avenue Jean Moulin Tél : 01.64.80.02.32 Fax : 01.64.80.40.24	RER Ligne A Torcy	75€ Petit-déjeuner : 9€
	CAMPANILE	34 rue du Gal De Gaulle Tél : 01.60.17.84.85	RER Ligne A Torcy (5mn à pied)	75€ Petit-déjeuner : 9€
	MISTER BED RÉSIDENTE	Ctre commercial BAY 1 rue Charlie Chaplin Tél : 01.60.33.87.00 Fax : 01.60.33.87.01 Email : misterbed.residence.torcy@lsfhotels.com Site : www.misterbed.fr	RER Ligne A Torcy (50m)	Chambre avec petit déjeuner : 60€ <u>Studio</u> 4 à 14 nuits : 48€ 15 et + : 45€ Petit déjeuner : 7€
	CITÉA	Ctre commercial BAY 1 rue Charlie Chaplin Tél : 01.60.95.33.00 Fax : 01.60.95.33.01	RER Ligne A Torcy (Au pied de la résidence)	64€ à 70€ Petit-déjeuner : 7,50€ Séjour longue durée (à partir d'un mois) : 33€ à 35€(Constitution d'un dossier)
BUSSY-ST-GEORGES (77)	PREMIÈRE CLASSE	8 avenue Marie Curie Tél : 08.92.70.70.23 Fax : 01.64.66.62.71	RER Ligne A Bussy St Georges (15 min à pied) Hôtel situé près de l'A4, sortie n°12	46€ à 60€ Petit-déjeuner : 5€
	B&B HOTEL	8 avenue Marie Curie Tél : 01.64.66.62.62 Fax : 01.64.66.62	RER Ligne A Bussy St Georges (15 min à pied) Hôtel situé près de l'A4, sortie n° 12	47,50€ (1,2 ou 3 pers.) Petit-déjeuner : 5,95€

CLERMONT-FERRAND



Accès :

TRANSPORTS EN COMMUN	ARRET T2C	LIGNES T2C
Ecole	Ledru	3
Ecole	Universités	TRAM
Résidence des Gourlettes	Pourrat	8
Résidence des Gourlettes	CHU Gabriel Montpied	TRAM
Résidence de la Pradelle	Pradelle	6
Gare SNCF	Gare SNCF	4 – 5 – 9 – 10 – 25 – B
Complexe sportif (accès rue Pablo Picasso)	Rocheville ou Observatoire	13 – 22 – TRAM

Il est à noter que le stationnement est difficile dans le quartier de l'école et que **les stagiaires n'ont pas**, en raison des limites de sa capacité d'accueil, **accès au garage de l'établissement**.

Téléphone :

Le numéro d'appel de l'école est le suivant : 04.73.34.48.00

Relation-stagiaires :

Laëtitia KLOSTER

Tél. : 04.73.34.48.33

enfp.gestionstagiairesC@dgfp.finances.gouv.fr

Correspondante handicap et conseillère « ressources humaines stagiaires » :

Christine CHASSELADE

Tél. : 04.73.34.48.31

Restauration :

Restaurant administratif et cafétéria : Résidence des Gourlettes

Horaires d'ouverture : Petit déjeuner du lundi au vendredi de 7h15 à 8h30 / Déjeuner de 11h40 à 13h15 la semaine et de 12h à 13h le week-end / Dîner de 19h15 à 20h30

Hébergement :

L'ARENFiP (Association la Résidence de l'Ecole Nationale des Finances Publiques) vous propose pour la durée de votre stage (sessions du 6 octobre au 14 novembre 2014 ou 5 janvier au 13 février 2015) :

- des **chambres meublées** à la Résidence des Gourlettes (située au 20 rue des Gourlettes 63000 Clermont-Ferrand) au tarif de **600 € toutes charges comprises pour la durée de votre séjour.**

Dès que vous aurez la confirmation du suivi de votre formation au sein de l'établissement de Clermont-Ferrand et pour valider la réservation d'une chambre, vous devrez envoyer avant le 20 septembre 2014 (pour la session d'octobre) ou le 15 décembre 2014 (pour la session de janvier) un chèque de 600 € à l'ordre de l'ARENFiP (en notant votre nom au dos du chèque). *Celui-ci ne sera porté à l'encaissement qu'après votre arrivée.*

Il faut également rappeler vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone, courriel) et joindre une photo d'identité.

- Description d'une chambre (16 m2 environ)

Meublée avec douche et WC, équipée avec un lit de 90 cm avec traversin et matelas (draps et couvertures fournis), un bureau, deux chaises, un caisson à roulettes, un réfrigérateur, une lampe de bureau, une table, un plan de travail, un ensemble d'étagères et un kit de nettoyage.

Le linge de toilette n'est pas fourni.

Dans le cas où vous ne souhaitez pas être logé(e) par l'ARENFiP, merci de l'informer par mail ou courrier.

ARENFiP – 20 rue des Gourlettes – 63000 CLERMONT-FERRAND

contact@arenfip.asso.fr - site : www.arenfip.fr

Informations pratiques :

Concernant la remise des clefs du logement, l'accueil de la résidence sera ouvert exceptionnellement les dimanches 5 octobre 2014 et 4 janvier 2015 de 18 h à 21 h.

- **A votre arrivée**, on vous remettra une enveloppe contenant :
 - les clés de votre chambre
 - le règlement intérieur de la résidence et une note d'information (*à lire attentivement*)
 - un état des lieux à compléter et à remettre à l'accueil
 - un badge qui permet d'accéder au restaurant et d'ouvrir les portes de la résidence la nuit et le week-end. (*une borne est à votre disposition pour le recharger par carte bancaire*)
- **Horaires ouverture SERVICE D'ACCUEIL de la résidence des Gourlettes : du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 14 h 30.**

QUELQUES RAPPELS DES BONS USAGES DU FONCTIONNAIRE EN FORMATION INITIALE

- x Les stagiaires sont tenus à l'obligation de service à laquelle sont soumis tous les agents de la DGFIP. Elle consiste, en ce qui les concerne, à assister avec ponctualité aux cours et conférences et à effectuer le travail personnel nécessaire à l'assimilation des enseignements dispensés (y compris la préparation hors école de certains thèmes d'application...).
- x Sauf cas d'extrême urgence, les stagiaires ne sont pas appelés pour les communications reçues par les services administratifs durant les cours. Les messages leur sont transmis lors des interruptions ou à l'issue des séances de travail.
- x Tous les appareils de téléphonie et internet mobile doivent être éteints pendant la durée des enseignements et lors des conférences.
- x S'agissant de la tenue vestimentaire, les écoles sont des lieux de travail qui accueillent non seulement des stagiaires de la DGFIP mais également d'autres administrations ou des délégations étrangères. **Aussi, les stagiaires doivent-ils venir dans une tenue correcte et s'abstenir de revêtir un short, un bermuda ou toute autre tenue incorrecte.**
- x Conformément au décret du 29 mai 1992 relatif à l'usage du tabac dans les lieux publics et en raison des normes de sécurité, il est interdit de fumer dans l'ensemble des établissements.
- x Les établissements bénéficient de locaux fonctionnels qu'ils s'attachent à tenir en bon état et à moderniser. Vos prédécesseurs y ont porté attention ; il vous est demandé d'en faire de même pour l'agrément de tous et pour respecter le personnel chargé du nettoyage. À cet égard, il vous est demandé :
 - de ne rien laisser sur les tables après les cours ;
 - de ranger la documentation dans les armoires réservées à cet effet.
- x En outre, il est interdit de prendre des repas ou de préparer des boissons dans les salles de cours et d'y conserver des denrées alimentaires solides ou liquides.
- x Toute utilisation de salles, quels qu'en soient le bénéficiaire et le motif, doit au préalable faire l'objet d'une réservation et d'une autorisation par la direction.

LOISIRS

Activités sportives et culturelles :

Dans la filiation de l'association touristique, sportive et culturelle des administrations financières (ATSCAF), ces associations regroupent stagiaires, enseignants et personnels des services administratifs.

Contacts :

x Noisy-le-Grand Le Montaigne / Le Michel-Ange

Correspondant ATSCAF

Cindy BUCHHOLTZ

Bureau 1381 (situé dans l'établissement Le Montaigne)

Tél : 01.57.33.70.41

x Clermont-Ferrand

Correspondant ATSCAF

Frédéric DELMON

Tél : 04.73.34.48.34